

Photo d'identité à
coller ici

Session du 18 au 22 janvier 2021

Date limite des inscriptions : 27 novembre 2020 *

*** Le nombre de candidats est limité**

Les inscriptions peuvent se terminer avant la date limite d'inscription indiquée.

Selon le nombre de candidats, vous passerez les épreuves **sur 1 ou 2 journées.**

FICHE D'INSCRIPTION AU DIPLOME D'ETUDES EN LANGUE FRANCAISE

Si vous avez déjà passé le DELF ou le DALF, précisez votre numéro d'identification CIEP :

Nom de naissance (en majuscules) :

Nom d'épouse (en majuscules) :

Prénom(s) :

Date de naissance : ____ / ____ / ____

Sexe : Femme Homme

Ville de naissance :

Pays de naissance :

Nationalité :

Langue maternelle :

Adresse :

Code postal : Ville :

Téléphone : /

E-mail (si vous l'utilisez régulièrement):

Je certifie avoir pris connaissance des modalités et des conditions d'inscription et je déclare les accepter.

Fait à :

Le : ____ / ____ / ____

Signature :

Pièces à joindre obligatoirement au dossier d'inscription

- 1 photo d'identité à coller sur cette fiche
- Photocopie d'une pièce d'identité en cours de validité (passeport, carte d'identité recto-verso)
- 2 enveloppes timbrées au tarif prioritaire avec nom et adresse
(Si votre adresse change, n'oubliez pas de nous contacter pour donner votre nouvelle adresse)
- Le règlement de **100 euros** (à joindre obligatoirement à votre dossier avant la date limite d'inscription) :

- Effectuer un virement avec le RIB ci-joint →
auprès de votre banque (Ne pas joindre votre RIB)

Merci de joindre un justificatif du virement

Bénéficiaire	Code banque	Code Guichet	N° de compte	Clé RIB	Domiciliation
GIP FTLV	10071	54000	00001013199	03	TPNANCY
IBAN : FR76 1007 1540 0000 0010 1319 903			BIC : TRPUFRP1		

- en espèces (sur place avant la date limite d'inscription – Prendre rendez-vous)

- par chèque à l'ordre de l'Agent Comptable du GIP

Banque :

N° du chèque :

Date :

Dossier à envoyer ou à déposer à : **GIP Formation - Service CAEC**
28 rue de Saurupt - BP 3039
54012 NANCY Cedex

En cas d'absence aux épreuves, merci de prévenir le centre d'examen et de fournir un justificatif dans les 48 heures après les épreuves